

En provenance de :

~~Mairie de Saint Pierre  
A l'attention de M. le Maire  
Rue Ixzière Guignard  
B.P. 342  
97448 SAINT-PIERRE CEDEX~~

RECOMMANDÉ  
AVIS DE RÉCEPTION  
LA POSTE

Numéro de l'envoi : 2C 086 933 0742 0



Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

Groupement GTOI-SBTPC-VCT  
NRL Diques Echangeurs  
106 Rue Paul Verlaque  
97420 LE PORT

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /  
Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire  
 CNI/Permis de conduire  
 Autre .....  
Signature  
(Préciser Nom et Prénom  
si mandataire)



\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
La Poste Agrément C 604

Réf : NRL.DIR.JCH.2018-1041

**Objet : Demande d'avis sur les conditions de remise en état du site après mise à l'arrêt définitif de l'installation**

**Dossier de demande d'autorisation pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage au titre de la rubrique 2510-3 de la nomenclature ICPE – lieu-dit Canabady sur la commune de Saint-Pierre 974**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du protocole pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage signé le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le Groupement GTOI-SBTPC-VCT va déposer en Préfecture de la Réunion un dossier de demande d'autorisation au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) suivant la rubrique 2510-3.

Cette demande survient suite à la sollicitation du Groupement par l'exploitant agricole Monsieur LUSINIER de réaliser des travaux d'amélioration foncière agricole sur son exploitation, d'une superficie de 4,8 ha et située sur la commune de Saint-Pierre, afin d'améliorer les conditions d'exploitation et d'augmenter la productivité. Les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Propriétaire	Agriculteur	Superficie
Saint-Pierre	DK	252	LUSINIER Gérard Pascal	LUSINIER Gérard Pascal	15 025 m <sup>2</sup>
		253	BOTO Jean Paul Maurice		13 302 m <sup>2</sup>
		254			10 103 m <sup>2</sup>
		255			10 097 m <sup>2</sup>
Total :					<b>48 527 m<sup>2</sup> soit 4,82 ha</b>

Les matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage réalisés seront évacués et valorisés sur le chantier de la Nouvelle Route du Littoral pour la réalisation des marchés « Diques » dont notre Groupement est attributaire.

1